

**Mesdames, Messieurs les Bâtonniers,  
Mesdames, Messieurs, les Présidents de  
Conférence régionale des bâtonniers,**

Paris, le 10 octobre 2018

**Commission Exercice du droit**

*N/Réf : OF/AT/KS*

**Objet :** *invitation journée de formation sur l'exercice du droit  
le vendredi 23 novembre 2018 au CNB*

Mesdames, Messieurs les Bâtonniers,  
Mesdames, Messieurs, les Présidents de Conférence régionale des bâtonniers,

Je suis heureux de vous convier à la nouvelle édition de la journée de formation sur l'exercice du droit organisée par la Commission exercice du droit du Conseil national des barreaux **le vendredi 23 novembre 2018 dans les locaux du Conseil national des barreaux.**

Ouverte exclusivement aux représentants des barreaux (Bâtonniers, membres de conseil de l'Ordre et délégués à l'exercice du droit) et aux membres des Conférences régionales des Bâtonniers, cette manifestation est l'occasion pour les membres de la Commission de présenter le résultat des actions et procédures engagées par le Conseil national des barreaux et de faire part de leur réflexion prospective sur la place de l'avocat dans le marché du droit.

Ces journées de formation font aussi partie des moyens mis en œuvre par le Conseil national des barreaux pour inciter les Ordres à mener les actions adaptées afin d'assurer le respect des règles relatives à l'exercice du droit dans le ressort de leur barreau.

Vous trouverez en annexe du présent courrier un programme prévisionnel de cette journée que nous compléterons très prochainement avec le nom des orateurs.

Les intervenants pressentis sont essentiellement des membres de la Commission, élus et experts en charge des contentieux pour le Conseil national des barreaux. Comme pour les précédentes éditions, nous ferons aussi appel à d'autres confrères qualifiés et à des personnalités extérieures (universitaires, magistrats etc.).

Après les traditionnelles allocations de bienvenue, la matinée débutera par un exposé complet de la réglementation de l'exercice du droit et une présentation des actions de la Commission.



Ces interventions seront suivies par une séance d'analyse méthodologique destinée à vous donner les réflexes et les outils nécessaires pour mener à bien votre mission de défense du périmètre du droit dans votre barreau. Des modèles de lettre type ainsi que des jurisprudences seront mis à votre disposition dans le cadre de cette journée.

La deuxième partie de la journée sera consacrée à une étude de l'impact du numérique sur notre exercice professionnel et au phénomène des « Legal Tech », sans oublier une présentation de la plateforme de consultations juridiques « avocat.fr » et des nouvelles fonctionnalités mises à la disposition des avocats.

La seconde édition actualisée du guide sur la participation des avocats à des sites de tiers publiée par le Conseil national des barreaux vous sera présentée à cette occasion.

Le nombre de participants étant limité à **80** pour cette nouvelle session, je vous invite à nous faire retourner votre bulletin d'inscription annexé à la présente dans les meilleurs délais. Une réponse est souhaitée avant le 15 novembre prochain.

Cette manifestation gratuite est aussi éligible au titre de la formation continue obligatoire pour une durée de 7 heures. Votre attention est attirée sur le fait que les frais de déplacement ne seront pas pris en charge par le Conseil national des barreaux. En revanche, le déjeuner sera offert par notre institution aux participants.

En comptant sur votre participation nombreuse ce vendredi 23 novembre prochain.

Une copie de la présente sera également adressée à Monsieur le Président de la Conférence des Bâtonniers.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Bâtonniers, Mesdames, Messieurs, les Présidents de Conférence régionale des bâtonniers, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Olivier FONTIBUS

Ancien Bâtonnier  
Président de la commission exercice du  
droit

*Projet de programme en annexe*

*PJ (1) bulletin de réponse.*

## PROGRAMME PREVISIONNEL « JOURNEE DE FORMATION SUR L'EXERCICE DU DROIT »

**Date :** *Vendredi 23 novembre 2018 (9H-17H)*

**Lieu :** *Auditorium du CNB*

**Public :** *Bâtonniers/Membres des conseils de l'ordre/délégués des bâtonniers à l'exercice du droit- Présidents des Conférences régionales des bâtonniers*

**Modalités d'inscription :** *inscription gratuite*

### **1) MATINEE**

#### **8H30 : Accueil des participants**

#### **09H00 - Allocutions de bienvenue**

#### **09H30 - Présentation de la réglementation de l'exercice du droit**

- Les professionnels autorisés à exercer le droit à titre principal/accessoire et la définition des atteintes à la réglementation*
- Les règles de l'exercice du droit confrontées à l'évolution du droit européen*
- L'impact de la révolution numérique et du recours aux algorithmes sur l'application de la loi du 31 décembre 1971*

*Questions du public*

#### **11H00- Présentation des axes de travail de la Commission et des résultats obtenus**

- Panorama des dernières décisions obtenues par le CNB en matière d'exercice du droit*
- Présentation des axes de travail pour la mandature 2018-2020 : protection du périmètre du droit en matière de marché public, RGPD et exercice du droit etc.*

*Questions du public*

#### **11H45- Analyse de cas et méthodologie d'approche des atteintes à la réglementation de l'exercice du droit**

- Rappel sur la répartition des compétences entre le CNB et les Ordres d'avocats*
- Recevabilité des actions et préconstitution de la preuve*
- Analyse de cas (membre de la Commission exercice du droit du CNB & représentant d'une commission exercice du droit/périmètre du droit d'un barreau)*
- La protection du titre d'avocat sous l'angle des marques et des noms de domaines*

*Questions du public*

#### **13H00 - Cocktail déjeunatoire offert par le CNB.**

**Reprise à 14H00**

## **2) APRES-MIDI**

**14H00 - Présentation de la 2<sup>e</sup> édition du guide pratique sur la participation des avocats aux sites de tiers**

**14H15 - Plateformes tierces et legal tech : quel encadrement ?**

- *Cartographie des legal tech*
- *Point sur le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme de la justice*
- *La réglementation du Code de la consommation sur la loyauté des plateformes*
- *L'essor des chartes éthiques : une concurrence à la déontologie des avocats ?*

*Questions du public*

**15H15 - L'avocat face à la concurrence des « legal tech » : comment innover sans perdre notre identité ?**

- *Open Data et profession d'avocat*
- *Le développement des legal tech dans les cabinets d'avocats (financement de l'innovation et retour d'expérience de legal tech d'avocats)*
- *Le rôle des Incubateurs dans les barreaux*

*Questions du public*

**16H00 - Présentation des dernières évolutions et développements de la plateforme de consultations juridiques du CNB « avocat.fr »**

FIN DE LA JOURNEE A 17H00